

La mobilité des chercheurs et les pays d'Europe

La mobilité des chercheurs est la principale mesure mise en œuvre par le programme « PEOPLE » (actions Marie Curie). Cette mobilité concerne aussi bien les séjours à l'intérieur de l'Europe (bourses « intra-européennes ») que les séjours hors d'Europe (bourses « sortantes ») ou les bourses destinées aux chercheurs de pays non européens (bourses « entrantes »). Toutefois, la notion de pays « européens » peut paraître assez floue. La note ci-dessous vise à rappeler la liste des pays concernés.

1) Les Etats Membres

La première liste de pays concerne les 27 Etats Membres :

Allemagne	Grèce	Pologne
Autriche	Hongrie	Portugal
Belgique	Irlande	Roumanie
Bulgarie	Italie	Royaume Uni
Chypre	Lettonie	Slovaquie
Danemark	Lituanie	Slovénie
Espagne	Luxembourg	Suède
Estonie	Malte	R. Tchèque
Finlande	Pays Bas	
France		

Ceux-ci sont entièrement éligibles à l'ensemble des actions Marie Curie, y compris pour leurs régions ou départements situés dans des zones périphériques (ex : université du pacifique).

2) Les Pays associés

La seconde liste de pays concerne les 10 Pays Associés :

- Croatie (C)
- Islande (AELE)
- Israël
- Liechtenstein (AELE)
- Macédoine (C)
- Monténégro (à partir de 072007)
- Norvège (AELE)
- Serbie
- Suisse (AELE)
- Turquie (C)

Certains de ces pays sont candidats à l'entrée dans l'Union Européenne (C) ou membre de l'AELE (Accord Européen de Libre Echange).

Ces pays bénéficient pratiquement des mêmes droits que les autres pays. Ils ont signé un accord de participation au PCRDT et contribuent à son financement. La différence de « droits » avec les Etats Membres se présente, par exemple, dans les réseaux de formation (Initial Training Networks) au sein desquels la participation d'au moins trois Etats Membres ou Pays Associés est nécessaire avec parmi eux, au moins deux Etats Membres.

Malgré cela, la **mobilité dans ces pays est identique à celle des Etats Membres**. Il y a donc 37 nations concernées par la mobilité intra-européenne (pour les actions Marie Curie).

3) Les Pays Tiers « européens »

Tous les pays qui ne sont pas dans les deux listes ci-dessus sont considérés comme des pays tiers. Toutefois, certains d'entre eux sont situés géographiquement (ou politiquement) en Europe :

Albanie (CP/CE)	Georgie (CE)	Ukraine (CE)
Andorre (CE)	Kazakhstan	Vatican
Arménie (CE)	Moldavie (CE)	
Azerbaïdjan (CE)	Monaco (CE)	
Biélorussie	Russie (CE)	
Bosnie (CP/CE)	Saint Marin (CE)	

Certains pays sont des micro-Etats, d'autres sont des pays de la « Communauté des Etats Indépendants » (Républiques de l'ex-Union Soviétique), etc.

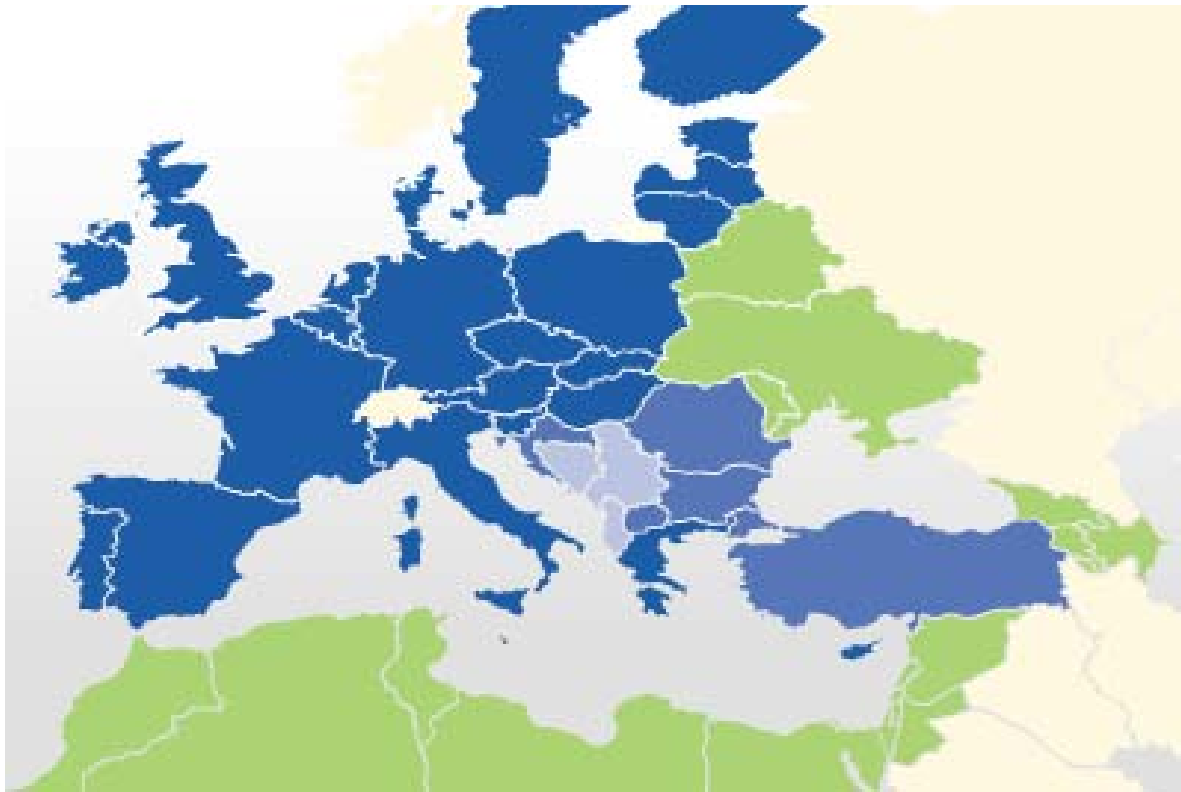
La plupart sont membres du Conseil de l'Europe (CE). Certains ont été identifiés comme Candidats Potentiels (CP) à l'Union Européenne.

Bien qu'ayant des liens très forts avec l'Europe, ces pays sont considérés comme des pays tiers. Les bourses intra-européennes ne sont donc pas possibles dans ces pays.

4) Les Pays Tiers « voisins » (politique européenne du voisinage)

Certains des pays de la liste ci-dessus ainsi que d'autres pays ont été identifiés comme faisant partie de la « politique européenne du voisinage » :

Maroc	Palestine	Azerbaïdjan
Algérie	Syrie	Géorgie
Tunisie	Liban	Moldavie
Libye	Israël	Ukraine
Egypte	Arménie	Biélorussie
Jordanie		



Même si ce sont des pays tiers, ils devraient bénéficier de mesures d'accompagnement dans le cadre du programme « PEOPLE » à compter de 2008 (soutiens à la mise en réseau, dans le cadre du volet « dimension internationale »). Ils constituent en quelque sorte des partenaires privilégiés de l'Union Européenne.

5) Les Pays Tiers « partenaires pour la coopération internationale » (ICPC)

La majeure partie des pays restants est regroupée dans une catégorie appelée ICPC ([International Cooperation Partners Countries](#)). Celle-ci regroupe pratiquement tous les pays du monde, y compris ceux mentionnés dans les catégories précédentes (pays tiers voisins et pays tiers européens). Ils sont répartis par zones géographiques :

- Afrique
- Caraïbes
- Asie
- Amérique Latine
- Europe de l'est et Asie centrale
- Pays méditerranéens
- Pacifique
- Balkans ouest

6) Les autres pays tiers

Les seuls pays tiers qui ne figurent pas dans les listes précédentes sont finalement les pays dits industrialisés :

Etats-Unis
Japon
Canada
Corée du Sud
Singapour

D'autres pays ne sont pas répertoriés pour des raisons politiques (Corée du Nord...).

Toutes ces listes peuvent être modifiées au cours du 7^e PCRDT en fonction des accords signés par les différents pays. Certains documents publiés par la Commission, comme les programmes de travail, peuvent parfois contenir des listes qui ne sont pas forcément à jour (exemple : nouveaux pays associés). Il convient donc de vérifier sur le [site CORDIS](#) l'éligibilité du pays concerné.

Stéphane AYMARD
PCN Mobilité 7^e PCRDT
4 avril 2007

Précédentes notes du PCN Mobilité :

1. *Informations sur le programme Ressources Humaines et Mobilité (avril 2006)*
2. *Le point sur les centres de mobilité (juin 2006)*
3. *Actualités du programme Ressources Humaines et Mobilité (juillet 2006)*
4. *Les experts français du programme Marie Curie (octobre 2006)*
5. *Le nouvel organigramme de la DG Recherche : les actions Marie Curie et les actions à externaliser (novembre 2006)*
6. *Les nouvelles possibilités de co-financement des bourses Marie Curie dans le 7e PCRDT (novembre 2006)*
7. *Bilan des actions Marie Curie du 6e PCRDT : Les mécanismes d'aide au retour (novembre 2006)*
8. *Le point sur la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement de chercheurs (novembre 2006)*
9. *Les difficultés d'analyse des résultats aux appels à propositions des actions Marie Curie (décembre 2006)*
10. *Bilan des Bourses Marie Curie du 6e PCRDT : Positionnement de la France (décembre 2006)*
11. *Les chiffres de la mobilité des chercheurs en France (janvier 2007)*
12. *Bilan des Réseaux de Formation (RTN) dans le 6e PCRDT et participation des laboratoires français (janvier 2007)*
13. *Les salaires des chercheurs en Europe (février 2007)*
14. *Quelques conseils pour monter un réseau de formation (mars 2007)*
15. *Où obtenir de l'aide pour monter un projet européen dans le programme PEOPLE (mars 2007)*
16. *Les classements des universités dans le monde et leur impact sur la mobilité ((avril 2007)*
17. *La mobilité des chercheurs et les pays d'Europe (avril 2007)*